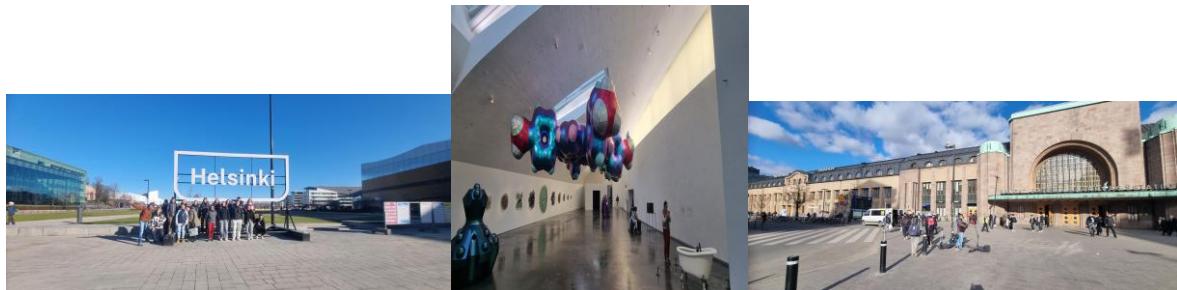


Projet pédagogique

Le Service jeunesse à l'écoute
des jeunes du Guillestrois et du Queyras 11-17 ans

Année 2026



Siège social : Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ)
Service à la Population, Service jeunesse
Passage des Ecoles BP 12, 05 600 Guillestre – Tél : 04 92 45 00 53

Sommaire

PAGE 3

1. Les attentes et les types d'activités

PAGE 7

**2. Le projet pédagogique de l'accueil hors
vacances scolaires 2025**

PAGE 11

**3. Le projet pédagogique lors des
vacances scolaires 2025**

PAGE 13

**4. Participation au projet européen PITER +
Proactive de la CCGQ 2025/27**

1. Les attentes et les types d'activités

Ce document permet de décliner les objectifs spécifiques des accueils péri et extrascolaires qui seront mis en place par la collectivité au cours de l'année 2026. C'est un prévisionnel qui sera amené à évoluer en fonction des besoins et des moyens mis à disposition, ainsi que des opportunités locales de partenariat.

Les projets mis en place par le service jeunesse sont définis tous les ans en fonction :

- des attentes des jeunes et des familles,
- des propositions éducatives et pédagogiques du responsable jeunesse,
- des opportunités offertes par les ressources locales en lien avec les partenariats développés,
- des moyens mis à disposition.

L'équipe d'animation met en place de nombreuses animations :

- Ateliers cuisine les mercredi après-midi
- Temps d'accueil au Local pour effectuer des retours avec les familles et les intervenants sur les camps, séjours ou stage organisés
- Participation à des projets artistiques ou culturels en partenariat avec d'autres structures ou intervenants, ateliers créatifs certains mercredis
- Mise en place de projets sportifs (semaine du sport, mobil'sport, découverte de sport au niveau local)
- Mise en place de projets solidaires (humanitaire, intergénérationnel, collecte de jouets / vêtements / fournitures scolaires...)
- Accueil tous les samedis hors vacances : Local et sorties occasionnelles (ski, ciné...), et aides aux devoirs le matin
- Soirées à thème pendant les vacances
- Soirées cinéma, bibliothèque ciné-débat, activités sportives et culturelles
- Des soirées certains vendredis soir avec des thèmes choisis par les jeunes

De nombreux achats : jeux de société, jeux vidéo, matériel informatique, livres et BD... ont permis d'améliorer fortement les accueils au Local et pendant les séjours.

Tout au long de l'année durant les différents temps d'accueil, les jeunes peuvent exprimer leurs attentes en matière de jeux et de loisirs. Ils participent activement au choix et à la préparation des projets de séjours et d'activités, et des soirées.

Par ailleurs, pour orienter le programme jeunesse, une analyse des bilans d'activités des années précédentes a été effectuée. En effet, régulièrement le responsable jeunesse rend compte aux élus des activités du service et de son fonctionnement.

Les activités culturelles qui sont associées à des séjours sont plus attractives pour le public jeune. Le responsable jeunesse procède également au bilan qualitatif à la fin des périodes d'activités et tient compte de l'avis des familles sur l'organisation et le déroulement des activités et séjours proposés.

Deux animateurs permanents à temps plein sur l'année encadrent les jeunes du Service jeunesse.

Le nombre de jeunes inscrits au Local augmente régulièrement chaque année et nous avons adapté les horaires d'accueil au Local des 2 Portes, créer des permanences au collège 2 fois par semaine et ajouter un accueil tous les samedis en période scolaire. Des navettes régulières sont organisées les mercredis, les vendredis soirs, les samedis et pendant les vacances afin de véhiculer les jeunes et leur permettre de pouvoir participer à la vie du Service jeunesse. Cela facilite l'échange entre les jeunes du territoire et permettra l'accès à tous au Service jeunesse.

Les temps d'échanges entre les familles et les jeunes, permettent également au responsable jeunesse de faire évoluer le programme. L'actualité du service jeunesse est transmise régulièrement par mail aux familles et aux élus. Les familles ont accès au portail famille du Service jeunesse depuis Janvier 2021 : cela permet de déposer les documents et payer en ligne.

Groupe de parole de parents ados : en partenariat avec la MDA, un groupe « Parole et partage » avec des parents d'ados peut être mis en place. Le but est de permettre le partage de points de vue, d'expériences entre les participants. L'objectif étant de limiter les risques de rupture du lien familial et de valoriser et conforter les parents dans leur place de 1^{er} éducateur de leurs enfants.

➤ Rappel du projet éducatif 2022/25 :

Les objectifs opérationnels déclinés au cours de l'année sont en lien avec le projet éducatif adopté en Conseil Communautaire du 16/12/2021.

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras tient à ce que le respect des jeunes soit établi au travers de valeurs prenant en compte les différences culturelles, sociales, religieuses ou physiques.

Aussi, le projet pédagogique respecte les principes fondamentaux de l'accueil qui sont les suivants :

- ouverture et accès à tous visant à favoriser la mixité sociale, les échanges entre les filles et les garçons
- favoriser la rencontre des publics de jeunes et d'adultes des autres territoires,
- accessibilité financière pour toutes les familles au moyen d'une tarification modulée en fonction des ressources, une cotisation d'inscription, le tarif appliqué est inférieur au coût de la prestation servie aux familles,
- une implantation territoriale en adéquation avec les besoins locaux,
- la mise en place d'activités de loisirs diversifiées excluant les cours et les apprentissages particuliers,
- un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse et prenant en compte la place des parents.

L'action menée auprès des jeunes doit tenir compte du projet éducatif de la structure et trouver sa place dans l'action générale menée en direction de la jeunesse sur le territoire de la Communauté de communes. Elle doit permettre d'ouvrir les activités au plus grand nombre et offrir un service de qualité.

La finalité du projet éducatif et pédagogique est de favoriser l'épanouissement personnel des jeunes et leur engagement dans une dynamique de projet.

➤ Rappel des objectifs pédagogiques de l'accueil jeunesse :

Aussi, l'accueil des jeunes est conçu comme un espace de loisirs, de plaisir, de liberté où ils peuvent participer à des activités sportives, de création ou culturelles de qualité, selon leurs envies.

Le service jeunesse propose un accueil sécurisé où l'on prend le temps de jouer, de se rencontrer, de se connaître, et de construire ensemble.

• **Favoriser l'autonomie des jeunes accueillis**

Permettre aux jeunes de se prendre en charge dans un cadre sécurisant et collectif : séjours, activités, mini camp...

Favoriser l'écoute des jeunes et de leurs familles : les lundis des vacances, les bilans d'activité...

Favoriser les moments de rencontre et de discussion entre animateur et jeune et entre jeunes

Favoriser la réflexion et la prise de décision lors des activités menées : jeux d'orientation en séjours, organisation d'activité et astreintes collectives en déplacements...

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs (notion d'engagement) en favorisant le montage de projets et l'accompagnement les projets des jeunes

• **Participer à la formation de citoyens**

Informer les jeunes sur leurs droits et devoirs : accueil au local, le PIJ...

Sensibiliser aux conduites à risques : échanges avec l'animateur jeunesse...

Donner vie aux notions de respect, de tolérance et de partage : jeux coopératifs, règles de vie en séjours...

Favoriser la vie de groupe : autour des temps de jeux et d'activités, camps et séjours...

Organiser des activités socioéducatives : jeux, prévention, débats, projections,...

• **Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture au plus grand nombre**

Permettre l'accès à des activités diverses physiques et sportives de type collectives ou individuelles : VTT, rafting, escalade...

Proposer des activités hors cadre habituel de vie : séjours culturel ou sportif hors département ou à l'étranger...

Favoriser les pratiques manuelles : cuisine, activités manuelles...

Encourager les activités artistiques et culturelles : ateliers musicaux, festival de musique et d'arts de rue, concerts, pièces de théâtre...

- **Favoriser l'intégration des jeunes**

Proposer des activités favorisant l'échange entre parents et enfants

Faire découvrir le patrimoine local et les opportunités locales en matière de loisirs et de culture

Encourager l'ouverture vers l'extérieur par l'organisation de rencontres avec les autres jeunes du territoire, les habitants.

➤ **Rappel du public concerné :**

Sont concernés par le projet pédagogique tous les jeunes collégiens (à partir de la 6^e) et lycéens âgés de 11 à 17 ans (voir à partir de 10 ans si le jeune a sauté une classe et est en 6^e) qui résident sur une des 15 communes de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras (CCGQ).

Les jeunes qui ont 11 ans ou qui sont dans l'année des 11 ans sont accueillis par le service jeunesse. A partir de 18 ans, les jeunes ne sont plus accueillis par le service jeunesse. Des jeunes extérieurs aux communes de la CCGQ ou venant en vacances sur le territoire peuvent aussi être accueillis. L'intérêt pour les jeunes du Guillestrois et du Queyras étant de découvrir des jeunes urbains qui vivent un autre quotidien qu'eux.

Il s'agit de la tranche d'âge relative à l'adolescence. Selon les cas, les jeunes sont en fin d'élémentaire, et plus généralement au collège-lycée. Ils peuvent être scolarisés, mais ceci ne constitue pas une obligation pour bénéficier de l'offre du service jeunesse de la CCGQ.

Les jeunes pris en charge par le service résident sur une des 15 communes suivantes : Vars, Risoul, St-Clément/Durance, Réotier, Guillestre, Eygliers, Mont-Dauphin, St-Crépin, Aiguilles, Arvieux, Abriès-Ristolas, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Molines en Queyras, Saint-Véran. Ils sont prioritaires pour les inscriptions aux activités et séjours proposés.

Des listes d'attente sont constituées sur toutes les activités proposées. Les jeunes ne seront amenés à participer que dans le respect des règles administratives proposées et à la condition que les parents ou responsables légaux aient fournis les documents nécessaires à l'engagement du jeune.

➤ **Les temps d'accueil hors vacances scolaires :**

Le service jeunesse propose un accueil périscolaire et extrascolaire pour répondre aux attentes des parents, où les jeunes y trouveront la sécurité, l'épanouissement autant sur le plan individuel qu'au contact des autres jeunes et des adultes qui les entoureront.

Le service jeunesse peut bénéficier de l'apport de saisonnier, stagiaire et de bénévole pour encadrer ses activités dans le respect des procédures. Ces adultes référents constitueront des relais pour les jeunes.

La collectivité propose aux familles et aux jeunes deux types d'accueil de loisirs, organisés sur deux temps spécifiques toujours encadrés par le responsable jeunesse et/ou le 2^e animateur:

- le temps périscolaire : après l'école, le collège ou le lycée, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi avec un accueil libre.
- le temps extrascolaire : les samedis en période scolaire, et durant les petites et grandes vacances scolaires (sauf les vacances de Noël)

Ces temps d'accueil péri et extrascolaires peuvent être thématiques (voir chapitre 2).

➤ **Les temps d'animation au Collège des Hautes-vallées de Guillestre et information du Lycée :**

En partenariat avec le principal et les équipes éducatives du collège, notamment le CPE, le responsable jeunesse et/ou le 2^e animateur assure des interventions au collège. Ils participent à la fête du collège et au cross du collège, et à d'autres manifestations. Il assure des permanences d'information sur le service jeunesse et d'animation 2 fois par semaine (les mardis et jeudis de 12h à 14h au collège). L'équipe d'animation pourra également participer à des groupes de paroles mis en place par le collège à destination des jeunes.

Des animations ou soirées seront également mises en place durant l'année scolaire au sein du collège ou au Local (soirée ciné-débat, tournoi sportif...)

Une distribution régulière au collège des programmes et affiches est effectuée, ainsi qu'une distribution de tracts à l'arrêt de car les mercredis.

Le responsable jeunesse et le 2^e animateur continueront de se rendre à l'arrêt de car les mercredis de 12h45 à 13h15 afin d'informer les collégiens des possibilités d'activités et d'assurer la présence d'adultes référents suite à une demande du CISPD et du collège. Les adultes de différentes structures se relayent durant la semaine pour assurer cette présence permanente tout au long de l'année.

Ce partenariat jeunesse avec le Collège s'accentuera avec la participation du responsable jeunesse et du 2^e animateur à des sorties sportives du Collège pour assurer la dynamique jeunesse (ski de piste, ski de fond, randonnée, cross du collège...).

Un contact est établi également avec certains professeurs afin de mieux répondre aux attentes des collégiens et apporter un soutien en cas de besoins pour certains jeunes.

Dans le cadre du CISPD, divers interventions ou manifestations pourront être mise en place avec le collège et les autres partenaires de ce comité.

Une convention est signée chaque année entre le collège et la CCGQ afin définir les détails de ce partenariat.

➤ **L'accueil de loisirs lors des vacances scolaires :**

Le service jeunesse propose sur les vacances scolaires des activités spécifiques. Là encore les activités proposées aux jeunes visent l'épanouissement des jeunes dans un cadre sécurisant. Les programmes proposés tiennent compte des attentes des jeunes, des opportunités offertes par le territoire, des compétences des équipes d'animation et des orientations du projet éducatif.

L'émergence de projets initiés par les jeunes, la découverte de nouvelles activités sportives et culturelles, les séjours en milieu urbain sont des objectifs importants.

Compte tenu des moyens mobilisés il faut également prévoir des temps de repos pour le responsable jeunesse et le 2^e animateur. Les périodes de fermeture annuelle sont les suivantes : vacances de Noël (2 semaines), fin Août et début Septembre (2 semaines). Les congés des animateurs doivent être en cohérence avec la continuité du service.

2. Le projet pédagogique de l'accueil hors vacances scolaires

➤ **Les principes de fonctionnement :**

La CCGQ propose un accueil sur le temps périscolaire :

- les mardis de 14h à 18h
- les mercredis de 13h à 18h
- les jeudis de 14h à 18h
- les vendredis de 14h à 18h30 + un vendredi par mois environ en soirée de 18h30 à 22h

Ces horaires peuvent varier en fonction des activités proposées et de la fréquentation. Il est rappelé que le Local jeunesse se situe à 500 mètres de la CCGQ au centre de Guillestre et donc à proximité aussi du collège.

Le cahier des présences, qui est tenu au jour le jour par le responsable jeunesse ou le 2^e animateur, permet de connaître au quart d'heure près le nombre de présents et les horaires d'ouverture.

Un tableau récapitulatif des présences est mis à jour régulièrement par le responsable jeunesse qui transmet ces informations aux partenaires concernés, ces données permettent la rédaction des bilans et l'obtention de subventions.

Un accueil est également proposé par la CCGQ sur le temps extrascolaire :

- les samedis de 10h à 16h en période scolaire, au Local à Guillestre. Une navette est disponible pour les jeunes du Queyras afin de se retrouver dans ce Local. Des activités pourront être prévues en extérieur aussi. Occasionnellement, des sorties à la journée ou à la demi-journée seront proposées.

Cet accueil pourra être modulé en fonction des activités proposées.

Le site de la CCGQ : www.comcomgq.com permettra de suivre l'actualité du Service jeunesse à l'année. Les programmes et l'actualité sont adressés par mail aux parents, aux mairies et aux élus. Des tracts et des affiches sont également distribués.

Pour suivre l'actualité, nous sommes sur les réseaux sociaux :

>> Facebook : « Service jeunesse Guillestrois / Queyras »

>> Instagram : Service_jeunesse_guill_queyras

Egalement sur le portail famille : <https://comcomgq.portail-familles.app/>

Et sur le site de la CCGQ : www.ccguillestroisqueyras.fr

➤ **Un lieu de rendez-vous dédié à la jeunesse : « le local des 2 portes » en accueil libre**

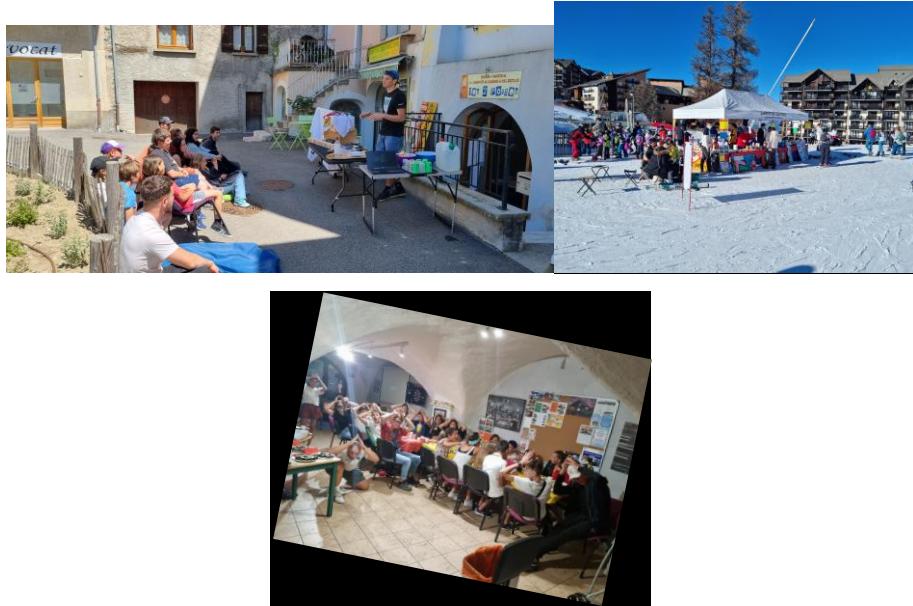
La collectivité continue de mettre à disposition de la jeunesse du territoire un espace jeunesse : le « Local des deux portes » qui se situe dans le centre de Guillestre. Ce local se situe à proximité des lieux d'échanges et de vie. Facile d'accès, les jeunes peuvent s'y rendre à pieds dès la sortie du collège des Hautes-Vallées ou avec la navette le samedi.

C'est avant tout un lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges, où est présent un animateur à l'écoute des jeunes et de leurs parents. L'animateur présent peut accompagner les projets individuels et collectifs et informer les jeunes sur différents sujets. C'est aussi un espace multimédia, une salle d'activité et un lieu de vie.

Des jeux y sont disponibles (baby-foot, table de ping-pong, console, jeux de société), un point prévention, ainsi qu'un accès à internet gratuit.

Activités au local sur les accueils libres :

- fléchettes, ping-pong, babyfoot, jeux de sociétés, cartes...
- s'informer : point presse, lecture, BD...
- prévoir des manifestations : artistique, sportive, culturelle...
- faire des activités : manuelles, culturelles (bricolage, graff, jeux, dessin...)
- monter des projets : les séjours culturels, les camps, aide au départ en vacances, sorties en autonomie, info BAFA, service civil, etc...
- surfer sur internet, jeux vidéo...
- Des projets solidaires : collecte de jouet pour les hôpitaux, le Secours Populaire, animations intergénérationnelles...



Les jeunes peuvent s'informer sur un ensemble de thèmes qui les touchent directement comme : l'emploi, l'orientation, la scolarité, le logement, la santé, leurs projets personnels de voyage, de développement associatif... L'animateur est chargé d'informer et d'accompagner les jeunes.

Au cours de ces temps d'accueil, l'équipe d'animation continuera à actualiser et informer les jeunes des permanences de la **Maison des adolescents** (MDA) qui leur permet à eux, ainsi qu'à leurs parents, d'avoir localement des RDV avec des psychologues et des équipes médicales sur des questions de souffrance psychologique. Plusieurs jeunes sont régulièrement orientés vers ce dispositif afin de les aider dans leurs difficultés.

➤ **Les inscriptions au service jeunesse : 5€**

Les jeunes doivent être inscrits pour accéder au local jeune de la CCGQ. Cette cotisation est à renouveler tous les ans. Le montant de la cotisation a été fixé à 5 euros par le Conseil communautaire le 14 Juin 2018. Le responsable jeunesse est responsable de la Régie jeunesse. C'est lui qui encaisse les recettes.

Par ailleurs, les familles et les jeunes doivent s'inscrire à l'occasion d'activités spécifiques qui ont lieu à la journée ou à la demi-journée. Le règlement de fonctionnement du service jeunesse précise les modalités pour le paiement de ces activités.

➤ **Le transport des jeunes vers les activités du mercredi, vendredi et samedi : 8 jeunes max**

Les jeunes qui participent au service jeunesse sont captifs, dans la mesure où ils dépendent de leurs parents pour se déplacer. Les transports en commun étant peu nombreux sur le territoire, les difficultés de mobilité constituent un obstacle réel à l'accès aux loisirs.

Ainsi, les animateurs continueront d'organiser les transports pour se rendre du lieu de rendez-vous à l'activité ou soirée. Un minibus 9 places est dédié aux activités jeunesse à cet effet. Les véhicules de la CCGQ peuvent être utilisés en complément permettant à 4 jeunes de + de participer.

Il est nécessaire d'avoir un dossier complet au Service jeunesse pour bénéficier des transports.

Au départ, comme à l'arrivée sur l'activité, le responsable jeunesse prévoit des lieux de RDV et de transport. Il est également possible de retrouver des jeunes sur le lieu même de l'activité, selon les possibilités d'organisation des familles.

Des conventions sont signées avec le collège pour le prêt de leur mini-bus toute l'année en cas de besoin.

Un 2^e véhicule 9 places a été acheté par la CCGQ en Mars 2023 : ce qui permettra d'éviter à présent les demandes de prêt de véhicule et les réservations de petites voitures. Cela permet à présent d'avoir 16 places tout au long de l'année pour toutes les activités et séjours.

➤ **Les activités spécifiques envisagées en 2025 :**

L'accueil de loisir hors vacances scolaires essaie de mixer des accueils libres et des accueils spécifiques, au cours desquels des activités sont proposées. Afin d'organiser ces accueils spécifiques le responsable jeunesse se rapprochera des offices de tourisme, des mairies, de la ludothèque, de la bibliothèque et du cinéma, de France Services, et des porteurs de projets locaux pour proposer des activités.

Au cours de ces accueils, des activités gratuites et des activités payantes sont mises en place.

Les activités gratuites s'appuient sur les ressources du territoire. A titre d'exemple, des sorties ski loisir seront organisées sur les stations de Vars et Risoul et dans le Queyras et à la patinoire d'Aiguilles quelques samedis (Janvier à Mars) et pendant les vacances d'Hiver.

Une demande est envoyée à la mairie d'Aiguilles pour obtenir des invitations pour la patinoire pour les jeunes du service jeunesse. De Janvier à Avril, des sorties ski sont proposées aux jeunes dans les stations de ski du Guillestrois et du Queyras afin de couvrir l'ensemble de notre territoire. L'idée étant que les jeunes puissent profiter des installations de notre territoire. **Depuis fin 2023, les jeunes bénéficient d'un forfait ski alpin communautaire qui leur donne accès à l'ensemble de notre territoire : stations Vars/Risoul + le Queyras.**

Les événements locaux sont des supports possibles d'activité du service jeunesse.

Une demande de stand d'autofinancement (ventes de crêpes et de boissons) sur le front de neige pour le séjour « capitale européenne » est transmise à la Mairie de Risoul. Deux stands sont prévus pendant les vacances d'Hiver les mardis 11 et 18 Février 2025.

Des ventes de pizza ou crêpes peuvent être organisées dans les communes de notre territoire.

Les jeunes du Local sont nombreux à participer et se sentent vraiment concernés par ces projets.

La communication est adaptée lors des activités spécifiques sous forme d'affiches et de tracts qui sont distribués par l'équipe d'animation au Local, au Collège et aux arrêts de bus le mercredi, à l'office de tourisme et aux mairies. Une mailing liste des adhérents au service a également été constituée et sert à l'information des publics. Le site Internet de la CCGQ et le portail famille servent également de média aux activités jeunesse, ils sont régulièrement alimenté par le responsable jeunesse.

Des informations et photos sont également transmises au service communication de la CCGQ pour faire des articles ou reportage.

Les réseaux sociaux sont gérés par le 2^e animateur (Antoine) qui alimente nos Facebook et Instagram pour partager l'actualité du service jeunesse.

➤ Les moyens mis à disposition

Moyens matériels :

- le « Local des 2 portes » à Guillestre loué à l'année par la collectivité
- Un minibus jeunesse Renault Traffic long (9 places) acheté par la collectivité en Mars 2015 et un autre minibus jeunesse Renault Traffic (9 places) acheté en Mars 2023
- les services de la collectivité : services techniques, Ecole de Musique, France Services...
- le matériel pédagogique nécessaire aux activités appartenant au service jeunesse ou mis à disposition ou louer aux prestataires

Moyens financiers :

- La CCGQ
- La Caisse d'Allocation Familiale et la MSA
- La participation des familles (principe de barème tarifaire dégressif en fonction des revenus des familles)

Moyens humains :

L'équipe pédagogique et technique est composée à l'année de 2 agents de la fonction publique territoriale:

- 1 titulaire de la FPT, le responsable jeunesse (animateur territorial, catégorie B, 1 ETP annualisé)
- 1 titulaire de la FPT, le 2^e animateur (adjoint d'animation, catégorie C, 1 ETP annualisé)

Lorsque les animateurs sont en animations extérieures avec les jeunes, le local est fermé.

Rappel : A ce jour, la réglementation DDCSPP prévoit que l'équipe pédagogique doit être constituée d'un animateur diplômé par tranche de 12 enfants (6 ans et plus) lors des activités au Local des deux portes en extrascolaire et par tranche de 14 enfants pendant le périscolaire.

Cette équipe peut être renforcée ponctuellement par des stagiaires, des intervenants encadrant des activités spécifiques, des vacataires ou saisonniers en cas de besoins ponctuels du service.

Sont potentiellement partenaires de la mise en œuvre du présent projet pédagogique, tous les élus et techniciens de la CCGQ ou des communes de la CCGQ (maires, adjoints, chargés de missions, agents...). Lors des Commission Vie sociale et associative, le programme jeunesse et les différents projets sont débattus.
La CCGQ compte de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. Ce réseau comprend les financeurs, les prestataires, des partenaires.

Le projet pédagogique lors des vacances scolaires 2026

➤ Les principes de fonctionnement :

Le service jeunesse de la Communauté de communes du Guillestrois Queyras (CCGQ) continuera à proposer des activités et des séjours, d'une durée de 2 à 6 jours, durant les vacances scolaires.

Il y a deux types de séjours proposés durant l'année :

- 2 séjours longs de 5 à 6 jours max (un aux vacances de printemps et un l'été)
- Des séjours courts (2 à 4 jours) pendant les vacances scolaires (sauf Noël)

Afin de bien répartir les projets de séjours sur l'année, l'idée est de proposer aux jeunes 1 séjour long ou court à chaque période de vacances scolaires (sauf en Hiver) et plusieurs pendant l'été.

Durant l'été, ces séjours et camps doivent permettre de répondre à la forte demande des jeunes.

Concernant le séjour culturel dans une capitale en Avril/Mai, la priorité pour les inscriptions sera donnée aux jeunes qui participent aux stands d'auto-financement et au montage du projet.

Les jeunes accueillis sont âgés de 11 ans (ou dans l'année des 11ans) à 17 ans.

Pour les 2 séjours de vacances (5 à 6 jours), ils sont réservés uniquement aux 14/17ans afin de respecter la réglementation en terme d'encadrement.

Pour les places, suivant les séjours le but est de pouvoir en proposer 16 max quand cela est possible.

Le site de la CCGQ : www.comcomgq.com, le portail famille et les pages Facebook et Instagram permettront de suivre les programmes spécifiques mis en place durant les vacances scolaires. Une communication adaptée est développée sur les opérations jeunesse.

➤ Les Lieux/les transports :

Les séjours peuvent être organisés en proximité, dans le département, ou hors du département et à l'étranger dans l'UE. Pour le séjour dans une capitale, le transport se fait en avion et en bus.

Les séjours peuvent être prévus en camping ou en auberge de jeunesse.

Rappel : A ce jour, la réglementation DDCSPP prévoit que l'équipe pédagogique doit être constituée d'un animateur diplômé par tranche de 12 enfants de 6 ans et plus, lors des séjours courts et être au minimum 2 adultes. Pour les séjours de vacances : le directeur peut être inclus dans l'effectif d'encadrement des séjours accueillant au plus 20 mineurs de 14ans et plus.

Comme pour les activités à l'année, le responsable jeunesse continuera d'organiser les transports pour se rendre du lieu de rendez-vous à l'activité. 2 minibus 9 places sont dédiés aux activités jeunesse à cet effet.

Au départ, comme à l'arrivée sur l'activité, le responsable jeunesse prévoit des lieux de RDV et de transport. Il est également possible de retrouver des jeunes sur le lieu même de l'activité, selon les possibilités d'organisation des familles.

➤ Les inscriptions aux activités de loisirs :

Les jeunes doivent être inscrits au Service jeunesse de la CCGQ pour accéder aux séjours et aux activités proposés. La cotisation annuelle de 5€, valable un an, est à renouveler tous les ans. Là encore des activités payantes et gratuites sont proposées dans le programme jeunesse des vacances scolaires, cela pour permettre l'accès aux loisirs de toutes les familles.

Par ailleurs, les familles et les jeunes doivent s'inscrire pour les activités payantes et les séjours. Des listes d'attente sont constituées. Ces listes d'attente privilégient l'accès pour les jeunes du territoire et visent à favoriser la mixité.

Le règlement de fonctionnement précise qu'en cas d'annulation, dans les 48 heures avant le départ, la famille est tenue d'informer le responsable jeunesse et de justifier le motif d'absence. Cette annulation permettra à un autre jeune, sur liste d'attente, de participer au séjour ou à l'activité. Le paiement doit être effectué avant les séjours ou activités.

➤ Rappel des objectifs pédagogiques lors des séjours :

Ces séjours ont lieu durant les vacances scolaires. Ils permettent aux jeunes intéressés de partir en vacances ensemble. L'axe de travail principal est celui de l'investissement des jeunes dans le projet de voyage : de l'idée de la destination, au bilan, en passant par toutes les étapes de construction de projet.

L'objectif est également de découvrir d'autres territoires, de vivre ensemble des expériences nouvelles hors du contexte habituel de vie.

- **Favoriser l'autonomie des jeunes accueillis**

Favoriser les moments de rencontre et de discussion entre animateur et jeune et entre jeunes
Favoriser la réflexion et la prise de décision
Favoriser la prise en charge sur des activités quotidiennes

- **Favoriser la vie en groupe**

Participer et s'intégrer dans un groupe
Développer l'esprit d'équipe
Respect des consignes générales
Favoriser la mixité et l'échange entre jeunes et adultes

- **Favoriser l'épanouissement individuel**

Proposer des activités variées au cours du séjour
Favoriser la découverte de nouvelles pratiques

- **Favoriser l'ouverture vers l'extérieur**

Proposer des activités dans des lieux inconnus des jeunes
Organiser des rencontres avec les autres jeunes du territoire ou des jeunes d'autres territoires
Utiliser des moyens de transport et fréquenter des zones urbaines

➤ Les activités et séjours prévus en 2026 :

Durant les vacances scolaires, des activités et des sorties à la journée seront proposées aux jeunes à partir de leurs attentes et des opportunités du territoire. Des sorties ski, des soirées à thème, des activités variées au Local des 2 porte, des ateliers cuisine, des sorties Paintball, Laser Game, Escape Game, Trampoline Parc...etc, seront entre autres proposées.

Un séjour culturel dans une capitale à Bruxelles 14/17ans de 6 jours sera organisé aux vacances de Printemps du **Lundi 13 au Samedi 18 Avril 2026** avec découverte de la capitale et activités culturelles. Transport en minibus et en avion depuis l'aéroport de Marseille. Hébergement en auberge de jeunesse à Bruxelles.

Une résidence WEB RADIO (GRATUIT) 11/14ans de 3 jours **du Jeudi 23 au Samedi 25 Avril 2026, dans le cadre du projet européen PITER+ et en partenariat avec le Département 05.** Au programme : apprendre à réaliser un Podcast et diffuser des infos. Hébergement à l'auberge de jeunesse de Guillestre.

Des camps sont prévus pour **l'été 2026** avec différents partenaires pour permettre aux jeunes d'allier connaissance de leur environnement naturel, activités physiques, culture et moment de convivialité :

- **Un camp Montagne en Savoie dans les « Grandes Rousses » 11/17ans** de 4 jours **du Mer 01 au Samedi 04 Juillet** en partenariat avec le Parc du Queyras avec l'idée d'initier les jeunes à la marche sur glacier et ascencion glaciaire du Pic de l'Etendart à 3465m, avec nuit au refuge de l'Etendart.
- **Un séjour culturel à Turin 11/13ans** de 4 jours **du Mercredi 15 au Samedi 18 Juillet, dans le cadre du projet européen PITER+ avec échanges entre jeunes italiens et français** avec des activités culturelles chaque jour et hébergement en auberge de jeunesse... Avec visite de la ville, musée du cinéma, musée de l'Egypte et de l'auto, visite stade + musée de la Juventus Turin, et des activités sportives (trampoline parc...)

- ***Un bivouac « Eaux vives » dans l'Ubaye*** **11/17ans de 2 jours du Mardi 21 au Mercredi 22 Juillet**, en camping et avec activités nautiques (raft, hotdog...etc)
- ***Un séjour culturel de 6 jours à Paris*** **14/17ans du Dimanche 26 au Vendredi 31 Juillet**. Hébergement à l'auberge de jeunesse Yves Robert à Paris 18e. Au programme : visite de la ville, visite des musées : le Louvre, d'Orsay, Grévin..., la Cité des sciences, le parc d'attraction Disneyland, balade en bateau mouche et des activités sportives et culturelles...
- ***Un camp sportif au Lac Salagou dans l'Hérault*** **11/15 ans de 3 jours du Lundi 10 au Mercredi 12 Août** avec des activités nautiques (paddle, canoe...), baignade au Lac, randonnée, activités sportives (trot ou vtt élec, acrobranche...) et culturelles (bowling, cinéma....) et la vie en camping, ...

Un séjour de 4 jours au parc d'attraction « Asterix » **13/17ans du Lundi 19 au Jeudi 22 Octobre 2026** pendant les vacances de la Toussaint (2 jours de transport + 2 jours dans le parc). Hébergement à l'auberge de jeunesse Yves Robert à Paris 18e.

➤ Les moyens mis à disposition

Moyens matériels :

- Le Local des 2 portes à Guillestre loué à l'année par la collectivité
- 2 minibus jeunesse achetés par la collectivité (9 places)
- Le prêt d'un mini-bus par le collège en cas de besoin
- les services de la collectivité : services techniques notamment et France Services
- le matériel pédagogique nécessaire aux activités appartenant au service jeunesse ou mis à disposition ou louer aux prestataires
- un programme regroupant l'ensemble des activités est produit et diffusé lors de chacune des petites et grandes vacances. Une mailing liste des parents est constituée et permet de les informer du déroulement des activités. Des communiqués de presse, l'information aux radios ou TV locales, et des affiches spécifiques sont réalisées.

Moyens financiers :

- La CCGQ
- La Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS) via la Convention Territoriale Globale (CTG)
- La participation des familles (principe de barème tarifaire dégressif en fonction des revenus des familles)
- la MSA
- la DDCS sous forme de subvention exceptionnelle

Moyens humains :

Lors des séjours, les jeunes sont encadrés par le directeur de séjour qui est le responsable jeunesse de la Collectivité. Dans tous les cas, le nombre et la qualification des intervenants seront en cohérence avec la législation en vigueur en partenariat avec la DDCS.

L'équipe pédagogique et technique est composée de 2 personnes : 1 responsable jeunesse titulaire de la FPT annualisé et 1 animateur titulaire de la FPT annualisé. Le responsable jeunesse assure la direction et également les animations.

Cette équipe peut être renforcée ponctuellement par des intervenants encadrant des activités spécifiques, des vacataires ou saisonniers en cas de besoins ponctuels du service. Le service peut également faire appel à des animateurs stagiaires en formation (BAFA, BAFF et en formation qualifiante BAPAAT et BPJEPS).

Sont potentiellement partenaires de la mise en œuvre du présent projet pédagogique, tous les élus et techniciens de la CCGQ ou des communes de la CCGQ (maires, adjoints, chargés de missions, agents...).

La CCGQ compte de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs. Ce réseau comprend les financeurs, les prestataires, les partenaires.

5. Participation au projet européen PITER + Proactive de la CCGQ 2025/27

Objectifs axe jeunesse PITER pour la CCGQ : s'ouvrir aux autres territoires, expérimenter des actions, initier une dynamique jeunesse sur nos territoires voisins, travail transversal avec notre CISPD (Conseil Local Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), travail sur la mobilisation des jeunes...etc

Notre « Projet d'actions CCGQ » pour le PITER 2025/27 ci-dessous. collaboration avec divers partenaires dont les italiens.

Le projet est décliné en 3 parties :

1. Découverte des métiers en montagne rurale >> 25 000 €
2. Comment répondre aux envies et besoins des jeunes dans la construction de leur avenir ? >> 40 000 €
3. Construire les échanges transfrontalier >>30 000 €

Total activités CCGQ (hors coordination et diagnostic) : 95 000 €

1. Découverte des métiers en montagne rurale (quelle évolution dans le contexte climatique ?) >>25 000€ (participation Italie)
 - **WP 3.1 – ligne 28 « événements transfrontaliers » :** Organisation de journées d'échange transfrontalier : favoriser la rencontre des jeunes italiens et français au travers de découverte d'activités hivernales + métiers de la montagne (moniteurs, pisteurs...), sensibilisation aux risques en montagne. Participation à des festival culturel (Saluzzo, OutdoorMix...), organisation de manifestations sportives (avec biathlon, sports fun, rafting, Via Ferrata + escalade). En lien avec la transition climatique et l'évolution des pratiques.
2. Comment répondre aux envies et besoins des jeunes dans la construction de leur avenir ? >>40 000€

- **WP 3.1 – ligne 30 « séminaire résidentiel »** Un projet artistique dessin transfrontalier avec une association qui apportera des dessinateurs professionnels, pour travailler l'esprit critique, la citoyenneté, l'engagement (***EN LIEN avec notre CISPD***). Peut-être sous forme de stage 2 jours avec hébergement ou non ? Possible au Fontenil à Ristolas ou à l'auberge de jeunesse à Guillestre. Objectif de créer une production : exposition, BD, affiches ?? qu'on pourra présenter et exposer. >>17 500 €
 - **WP 3.1 – ligne 30 « séminaire résidentiel »** Une résidence théâtre transfrontalière avec intervenant théâtre et dynamique de groupe, pour faire travailler les jeunes sur des sujets de société et développer la création et la confiance en soi ***podcast*** : création PODCAST à diffuser sur la possible Web Radio ? Prévoir une représentation finale pour restitution des travaux réalisés avec les italiens. Trouver des thèmes transfrontalier (mobilité, environnement, ouverture sur l'extérieur...) Peut-être sous forme de 2 stages 2 ou 3 jours avec hébergement. Possible au Fontenil à Ristolas ou à l'auberge de jeunesse à Guillestre. >> 17 500 €
Une date en France et une en Italie (*participation Italie 17 500€ aussi ?*)

3. Construire les échanges transfrontalier >>30 000€

- **A voir avec les Italiens - Incorporation d'actions PITER dans certains de nos camps ou séjours à venir dans le but d'étoffer nos actions jeunesse** (camp montagne, camp sportif et séjour culturel) avec rencontres transfrontalières avec les italiens et activités communes, mini-séjour 2 jours à Turin...

Actions complémentaires : mobilisation des jeunes ! Pas de budget prévu par la CCGQ

Participation aux actions du Dep 05 (moyens humains) : création événement transfrontalier type Journée Culture en stock, création Web radio, « Educ Tour » l'avenir du jeune avec résidence métier, vélo tour, (*EN LIEN avec notre CISPD*). Concernent les 15/17ans et les 18/25ans.